Ami du Clergé du 16 octobre 1947

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Fête du Christ-Roi. — Titres et sujets de cette royauté de Jésus, 345.

Causeries sur la Messe. — XXV. Rôle de la communion dans la Messe, 347.

Courtes instructions sur la morale. — XXXIII. La charité envers nous-mêmes, 348.

La sanctification de la journée. — VIII. Les exercices de piété *(suite) :* La prière : estime que nous devons en avoir, 349.

Sainte Catherine Labouré. — Son histoire, sa mission *(Discours de S. S. Pie XII)*, 351.

FETE DU CHRIST-ROI

TITRES ET SUJETS DE CETTE ROYAUTÉ

Mes frères,

Plusieurs fois la foule, séduite par la bonté et la puissance de Jésus avait tenté de le proclamer roi. Toujours il s'était dérobé. Une fois pourtant il avait paru se laisser faire, et une grande émotion avait soulevé le peuple. Des hommes grimpés sur les oliviers avaient abattu les branches, que la foule se partageait et dont les enfants agitaient les rameaux. Sur la route avaient été étendus des tapis apportés en hâte des maisons, ou même des manteaux, dont s'étaient débarrassés les plus enthousiastes, un cortège s'était formé qui chantait : hosannah !

Mais ce triomphe inattendu portait en lui-même son correctif. Le roi s'avançait monté sur une ânesse flanquée de son ânon. Grandeur et misère ! Et puis ce triomphe n'avait pas duré. Le lendemain, le roi était rentré dans son obscurité. Or voici qu'au moment où marqué déjà pour le sacrifice, Jésus accusé par les grands, abandonné par le peuple, trahi par les siens, renié par ceux à qui il avait fait tant de bien, va faire entendre à Pilate des revendications étranges.

« Ta nation et les chefs des prêtres t'ont livré à moi, disait Pilate, qu'as-tu fait ? » — Jésus répondait : « Mon royaume n'est pas de ce monde, sans quoi mes serviteurs auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. » — Pilate reprit : « Tu es donc roi ? » — Jésus répondit : « Tu le dis, je suis roi. »

Quelle scène et quel contraste ! Pourtant Jésus disait vrai ; il ne savait pas mentir. Et la parole dite à Pilate en ce jour inoubliable était destinée non seulement à éclairer le procurateur romain, mais à porter à travers les siècles la majesté puissante d'une royauté, comme il ne s'en rencontre pas d'autre ici-bas.

Suivons-le donc avec respect dans sa double affirmation, et demandons-nous : — *d'où lui vient sa royauté ? — quels en sont les sujets ?*

I. — *D'où lui vient sa royauté ?*

Devant Louis XIV, Bossuet résumait un jour ses titres en trois mots : « Jésus-Christ est roi par naissance, par conquête, par élection. » On ne saurait mieux dire.

Fils éternel de Dieu, il participe à sa toute-puissance. Il est donc le Maître absolu de l'univers qu'il a créé. Et de même que le fils aîné d'un prince est roi par droit de nature, ainsi le Verbe est roi par droit de naissance.

Ce droit a été sanctionné par une sorte de délégation personnelle. « Je te donnerai les nations en héritage, et ton domaine s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre » (Ps. II, 8). Le Verbe incarné ne s'est pas dépouillé de ses droits. Il les augmente, au contraire, par sa naissance dans le temps, alors qu'il veut à la fois rendre à son Père l'honneur que lui ravirent les hommes et s'établir notre Rédempteur.

Cette royauté lui est essentielle. Chez les hommes elle est un titre surajouté à la nature humaine, comme un manteau d'honneur jeté sur les épaules de celui qui en est revêtu ; il est susceptible de passer à d'autres. La royauté du Christ est inaliénable. Sans doute elle éclate aux seuls regards de la raison ou de la foi. Il n'a nul besoin d'en prendre possession, en s'emparant d'un sceptre ou en s'asseyant sur un trône ; il ne lui est pas nécessaire de se prêter aux grandioses cérémonies d'un sacre, ni de recevoir des mains d'un pontife l'investiture de l'autorité.

Qu'importent au Christ ces marques extérieures ? que peuvent-elles pour rehausser son prestige ? Son sacre à lui, c'est sa filiation divine ; il ne peut pas ne pas être Roi, en dépit même des méconnaissances ou des outrages. Il l'est de par sa naissance éternelle qui l'égale à Dieu ; toujours il le sera. Cette royauté-là le saisit, elle l'accompagne jusqu'à la tombe, elle le suit par delà les siècles dans les profondeurs de l'éternité.

Pourtant cette royauté dont personne ne peut ni l'investir ni le dépouiller, Jésus a voulu la *conquérir*. Il a rêvé d'un pouvoir qui prendrait sa source dans ses abaissements et puiserait son droit dans ses humiliations, dans ses souffrances et dans sa mort. Pour instaurer son règne et bâtir son royaume, il a pris le contrepied des autres. Loin de faire couler le sang de ses sujets ou de ses ennemis il n'a versé que le sien propre, à flots, jusqu'à la dernière goutte. Il n'a point accumulé des monceaux de cadavres, le sien seul fut cloué à la croix. Sur le théâtre de ses conquêtes il n'y a d'autre ruine que celle de son corps pantelant, d'autre incendie que celui de son cœur embrasé d'amour. Son front porte une couronne ; elle est tissée d'épines, et lorsque la soldatesque enivrée, sauvage la lui enfonça, ce fut avec cet accompagnement de dérision : « Salut, roi des Juifs. » Sa royale victoire n'est donc pas de s'être couvert d'un manteau de chair et de sang, d'être venu, vêtu de la sorte, habiter ce monde de péché, lutter avec lui et d'en avoir finalement triomphé ; mais d'être tombé rompu, sanglant, sur l'arène et d'être mort, parce qu'il l'a voulu. Mourir, pour lui, c'est être Roi. Car, s'il est mort, il est sorti glorieux de sa tombe. L'Apocalypse le décrit dans sa triomphale chevauchée à travers les nations rachetées, la tunique rouge encore de son martyre. Le voilà bien, le Roi des rois, celui qui devant Pilate osa braver par son silence la majesté de Rome, celui qui promit d'attirer à lui quand il serait élevé de terre toutes les âmes et qui les attire en effet. Roi par sa naissance il l'est devenu par la conquête.

« Voix du peuple, dit un vieux proverbe, voix de Dieu ». Jadis les Francs élevaient sur un pavois celui qui devait les commander et qu'ils avaient choisi par acclamation. Depuis on a voulu faire mieux en soumettant à l'élection les dépositaires de l'autorité. Peu importe le mode, ce qui compte, c'est l'esprit qui guide le choix. Or Jésus se soumit au verdict du peuple. De son vivant il en fut le triomphateur.

Sa parole suave et profonde exerçait un ascendant souverain. « Jamais homme n'a parlé comme cet homme » disait-on, et pour le suivre on quittait tout « ses filets et son père », les biens matériels et les joies du cœur. Sous la fascination qui émanait de sa personne, tout un peuple un jour le proclama roi ; et il s'attacha pour jamais des cœurs d'apôtres et de martyrs.

Depuis, cette royauté s'affirme à travers les siècles, réelle, puissante, mais nullement comme l'affirmation d'une domination politique ou matérielle. Son nom, évocateur des vertus les plus parfaites, a fait pâlir les noms les plus fameux, son histoire a fait verser plus de larmes que les plus célèbres infortunes ; son drapeau entraîne les consciences les plus délicates et les cœurs les plus aimants, son Evangile n'a jamais pu être égalé. En vain certaines puissances intellectuelles, morales ou politiques ont-elles essayé de lui disputer le pouvoir. Sa couronne d'épines est demeurée le royal diadème du Sauveur.

II. — *Quels en sont les sujets ?*

Mais comment expliquer l'apparente contradiction que contient l'affirmation du Christ ? Il prétend que son royaume n'est pas de ce monde, et vous venez, me direz-vous. de nous donner en raccourci un aperçu de gloire incontestable. Quels sont donc ses sujets ?

La contradiction n'est qu'apparente.

Il est très vrai de dire que ce qui fait d'habitude la préoccupation des rois : l'accroissement d'un domaine ou la force politique, n'a jamais provoqué un instant le souci de son grand cœur.

Mais dans ce monde extérieur, tout en surface et sans consistance, il y a le domaine des âmes. Nées du souffle divin, créées pour refléter ici-bas l'intelligence, l'activité, l'amour éternel, destinées à l'immortalité, rachetées par le sacrifice du Verbe, elles apparaissent à ses yeux comme le domaine le plus précieux, le seul qui soit digne de lui. C'est vers ce monde des âmes que vont ses prétentions. Il les veut toutes. Toutes : cela va sans dire, puisque dans l'héritage que lui conférait son Père, il n'y avait ni limite ni restriction, et que sur la croix où il étendait ses bras dans un grand geste d'appel, c'était l'humanité tout entière qu'il rachetait. Son domaine alors, c'est l'universalité des âmes. Plus le nombre sera grand de celles qui s'agenouilleront devant sa royauté, plus sa joie sera complète, et plus puissant son empire.

Et ces âmes il les veut tout entières, disposées à tout lui donner : intelligence, volonté, cœur. Avec lui il ne saurait y avoir de limitation légitime. Sans doute ses exigences porteront en un sens leur bonheur, et le servir, c'est comme lui et par lui régner ; mais elles sont réelles et souvent marquées par le sacrifice.

Il est la Vérité. Pour nous la communiquer, il est descendu sur la terre. Là, tout près de nous, il l'a enseignée. Il ne nous est donc point loisible de nous arrêter à la conquête des vérités humaines, il faut aller plus haut, entrer avec lui, à sa suite, dans ce domaine qui est le sien et qu'il nous a révélé. Autrement nous restreindrions l'exercice de sa royauté sur nos esprits. Nous n'avons donc pas le droit d'ignorer ou de dédaigner sa doctrine, de refuser les moyens mis à notre disposition pour connaître, et autant que faire se peut, approfondir les dogmes chrétiens qu'il apporta au monde. Quels reproches avons-nous peut-être à nous faire, nous qui peinons sur tant d'objets sans valeur, et qui ne voulons pas, sous prétexte du manque de temps ou d'intérêt, nous mettre à son école.

« *Je suis la Voie* », ajoutait-t-il, se proposant ainsi comme la règle de la vie morale, conduisant à travers les difficultés de ce monde par un chemin d'honneur, de justice et de moralité. Il est notre Roi, là comme partout. C'est son code qui doit être notre Loi. Ce code, vous le connaissez, il s'appelle : les commandements de Dieu. Il ne nous est donc point permis de nous créer une honnêteté humaine, indépendante de sa loi, de limiter nos efforts à conquérir une rectitude mondaine, et de proclamer que quand nous avons respecté ce code sans autorité, tout est bien et que nous sommes dignes d'éloges. Notre conscience du reste ne se satisfait pas de ces justifications sommaires. Même si le monde vous absout ou vous encense, elle, dans son intransigeance ne vous donne son témoignage que vous avez bien fait que si vous êtes en paix avec la loi de Dieu.

Le Christ-Roi étend plus loin son domaine. « *Je suis la Vie,* » disait-il ; et cette vie pour lui, c'est cette flamme d'amour qu'il est venu allumer en ce monde, pour qu'elle dure, qu'elle embrase le monde. Avec quel accent d'émotion il interrogeait Pierre, et après lui toutes les âmes pour lesquelles il voulait mourir. « M'aimes-tu ? » Ce mot qu'on ne prononce jamais qu'avec respect et avec une certaine hésitation, parce qu'il pénètre jusqu'à l'intime de notre être, il le répétait, lui avec insistance. Et ces prétentions-là allaient encore plus loin. A tous il disait : le premier commandement est d'aimer Dieu de tout cœur ; à quelques privilégiés il manifestait comme il le fait encore tous les jours de singulières exigences : « Celui qui pour venir après moi n'est pas capable de laisser son père, sa mère, ses enfants, sa patrie n'est point digne de moi. » Oserez-vous dire après cela que vous avez accompli toute sa loi, si vous limitez vos rapports avec lui à une sorte de rectitude froide et cérémonieuse, empreinte de crainte ou même simplement de respect ?

Son domaine ne se limite pas aux âmes individuelles, mais l'âme des sociétés comme celles des familles sont aussi sa propriété.

Ne sentez-vous pas que les peuples constituant par l'assemblage des individus qui les composent autant de personnes morales, sont obligés de reconnaître son empire, d'autant qu'ils n'auront jamais comme peuples la facilité de réparer dans un autre monde les fautes qu'ils auraient pu commettre ni celle de chanter sa gloire ? Comprenez-vous alors quel crime c'est pour un peuple de consentir à une hostilité incompréhensible ou de s'attarder à une neutralité peut-être plus coupable encore ? Et en réfléchissant loyalement à cette conclusion, comprendrez-vous le sens de certaines épreuves et la légitimité de certaines catastrophes ?

Ne sentez-vous pas que la société plus restreinte qui s'appelle la famille est aussi soumise à sa royauté? Comment ? Il a établi à sa base un sacrement ; il en a formulé les lois d'unité et d'indissolubilité ; il est le maître des enfants, dont il veut faire des élus; et vous prétendriez qu'il n'a rien à dire ni aux rapports des époux ni dans la façon dont ils remplissent leur mission de générateurs ? Quelle logique pratiqueriez-vous donc ?

On comprenait parfois mieux les choses dans notre vieille France. Les foyers chrétiens ressemblaient à des sanctuaires, où siégeait à la place d'honneur le vieux crucifix, qui passait de génération en génération ; on s'endormait à son ombre, et quand venait l'heure du définitif sommeil on le descendait de la muraille pour prolonger entre les doigts glacés sa pieuse sauvegarde. Puis il reprenait sa place d'honneur, doublement cher, et pour sa présence et pour les bienfaits dont il avait poursuivi jusque dans la tombe les chers disparus.

Ce qui fut jadis ne reviendrait-il pas ? Je me refuse à croire que la France d'aujourd'hui ne retrouve dans l'épreuve le chemin de la fidélité quelque peu oublié.

* *

L'histoire est féconde en revirements semblables. C'était en février 1848 ; la capitale tremblait aux grondements de l'émeute. En même temps que la monarchie française, agonisait l'un de ses défenseurs de la veille : Chateaubriand. Dans la chambre où les clameurs de la guerre civile se mêlaient aux battements ralentis de ce cœur défaillant, l'abbé Deguerry, le futur martyr de la Commune assistait le moribond.

— « Ah ! Monsieur l'abbé, murmurait l'écrivain, si vous saviez comme je suis triste ! C'est que nos rois s'en vont. »

— « Pour moi, répondit le prêtre, non, non, je ne suis pas triste, mais confiant. C'est que mon roi à moi, demeure ; car mon Roi, c'est Jésus-Christ. »

Alors, se soulevant sur sa couchette et prenant à pleines mains son crucifix, le mourant de s'écrier : « Jésus-Christ seul sauvera la société. Voilà son Dieu, voilà son roi. »

Gardez-en sa conviction et travaillez à sa réalisation. Que chacun d'entre nous, à la place et dans la sphère d'action que la Providence lui a fixée donne à cette royauté son plein assentiment. Et une fois encore, et dans un présent radieux, rempli d'espérance nous pourrons chanter : « *Christus regnat, Christus imperat.* » *Amen.*

CAUSERIES SUR LA MESSE

XXV

RÔLE DE LA COMMUNION DANS LA MESSE

Mes frères,

La grande prière eucharistique (la Préface et le Canon) est donc terminée. Nous avons demandé à Dieu et obtenu le changement de notre pain et de notre vin, apportés à l'Offertoire, au Corps et au Sang de son Fils Jésus. Notre sacrifice est achevé ; notre offrande a rendu à Dieu tout honneur et toute gloire, en allant rejoindre celle que le Christ présente lui-même dans le ciel, ou plus exactement en ne faisant qu'une offrande avec la sienne. Et en conclusion, toute la foule des participants, reconnaissante d'une si belle réussite et de tant de grâces, s'est écriée : *Amen,* c'est vrai.

Maintenant ce succès doit être exploité à fond. D'où la dernière partie de la sainte messe, le repas sacrificiel, appelé plus ordinairement communion, suite normale du sacrifice qu'elle complète, à qui elle donne sa plénitude de sens et d'efficacité. Voilà la grande et belle idée que je voudrais buriner dans vos âmes ce matin.

I. — *La communion dans les sacrifices antiques*

Pour bien comprendre le rôle que joue la communion dans l'ensemble du saint sacrifice de la messe, évoquons de nouveau rapidement les sacrifices de l'Ancien Testament. Lorsqu'une famille juive portait au Temple un agneau par exemple, c'était le prêtre qui se chargeait de l'immoler. Ensuite, on brûlait sur l'autel une partie des morceaux, en présence des donateurs. C'était « le repas de Dieu ». En brûlant ces morceaux, on signifiait que Dieu agréait ce sacrifice « comme un sacrifice d'agréable odeur » selon l'expression biblique. L'animal tout entier, dès lors, appartenait à Dieu, il était devenu sacré. En retour, Dieu invitait les donateurs à sa table. Il était l'hôte et tous ceux qui prenaient part à ce repas sacrificiel devenaient les compagnons de Dieu en s'unissant intimement à lui. Cette union à Dieu, cette « communion » (union avec) était le but, le résultat du sacrifice.

II. — *La communion eucharistique*

Or, ces antiques sacrifices n'étaient que la figure, l'annonce du sacrifice parfait du Christ sur la croix. Là aussi, l'Agneau divin fut mis à mort et Dieu agréa ce sacrifice pour toute la grande famille humaine. Et de même Dieu trouva un moyen merveilleux pour que sa chair et son sang puissent être servis en repas : c'est la Sainte Eucharistie. D'une façon plus éminente encore, se renouvelle maintenant ce qui avait lieu dans l'Ancien Testament. La famille des enfants de Dieu offre sa victime pour le sacrifice, c'est le Corps et le Sang de Jésus. En retour, Dieu l'invite à sa table. Il nous invite à partager entre nous la victime que nous avons offerte afin que nous vivions de sa vie. Il nous offre un véritable repas divin afin que nous entrions en communion avec lui. C'est à notre messe, au moment de la communion, que nous comprenons les paroles mystérieuses que le Christ prononçait dans la synagogue de Capharnaüm au sujet de sa chair et de son sang : « Le pain que je vous donnerai est ma chair pour la vie du monde... Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, celui-là demeure en moi et moi en lui. »

Et c'est à la communion de notre messe que nous répondons à l'invitation du Christ le soir de la Cène : « Prenez et mangez, ceci est mon corps... Buvez-en tous car c'est le sang de mon alliance, qui est répandu pour la multitude, pour la rémission des péchés. » — Très clairement, nous voyons que dans la pensée de Jésus le repas sacrificiel fait partie intégrante du sacrifice. Sans lui la messe est tronquée. C'est par la communion que nous participons le plus intimement au sacrifice, et que nous pouvons le-

mieux en recueillir pour nous tous les fruits. Voilà pourquoi les chrétiens des premiers siècles communiaient tous au sacrifice de la messe. Ceux-là seuls ne s'approchaient pas de la Sainte Table qui étaient exclus de la communion chrétienne : les excommuniés.

III. — *Invitation à communier*

Hélas ! à l'heure actuelle, à chacune de nos messes dominicales, que d'excommuniés ! Comprenez *tous* que le Christ ne peut pas se contenter de venir sur nos autels pour s'offrir. C'est dans nos cœurs qu'il veut descendre. Vous vous êtes offerts avec lui au Père ; il veut maintenant se donner à vous, pour vous aider à réaliser votre offrande pratiquement au cours de la semaine. Il veut vous faire don de sa charité, de sa générosité ; vous apporter tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, vous diviniser en un mot. C'est lui seul qui pourra vous donner le courage de réaliser tout le long de la semaine l'autre communion, celle qui consistera pour vous à vous unir à son esprit et à sa volonté telle qu'elle s'exprimera dans votre devoir professionnel et familial et dans les multiples circonstances qui se présenteront au cours de ces huit jours. Entendez le Christ vous dire du fond des siècles, non pas « Approchez-vous de mon autel, prosternez-vous et adorez » mais bien : « Approchez-vous de mon autel, venez à ma table de communion, je vous invite... » Prenez et mangez « venez recevoir l'hostie que vous avez offerte. »

Vous l'avez compris. Vous vous unissez au cours de la messe au *prêtre* pour offrir avec lui le saint sacrifice. Vous vous unissez à *Jésus-Victime* pour vous offrir en même temps que lui en sacrifice. Soyez logiques. Allez sans peur jusqu'au bout de votre foi : unissez-vous également à *Jésus-Hostie*. Sans lui, en effet, vous ne pouvez pas réaliser votre promesse. Unis à lui pour *vous offrir,* il faut encore que vous soyez *unis à lui pour tenir*. C'est le Christ de l'Eucharistie qui vous donnera le supplément de forces dont vous aurez besoin pour porter à la suite de Jésus votre croix, pour faire toute sa volonté. Grâce à votre communion, en un mot, votre offrande dominicale ne sera pas vaine. Vous serez plus forts car vous serez deux pour la réaliser. Il vous aidera à vivre pleinement son ultime prière : « Père, qu'ils soient un, comme Vous et Moi nous sommes un », car participants au même repas eucharistique vous recevrez tous le même Christ, votre Frère aîné, « celui qui réconcilie tout avec son Père, » selon la belle formule de S. Paul. Remplis de sa divine charité, vous pourrez mieux aimer tous les hommes comme des frères. Car la communion, c'est la réponse du Père qui nous rend ce que nous venons de lui offrir : son Fils pour qu'il devienne l'animateur de notre vie.

* *

Il vous communiquera aussi son esprit de sacrifice. Vous comprendrez mieux, unis au sacrifice du Calvaire, le sens de la croix, de la souffrance, de la pénitence, le sens de l'effort.

Vous serez alors les ostensoirs vivants qui font rayonner le Christ ; les ciboires vivants qui le donnent ; les calices vivants qui l'aident à racheter les âmes. *Amen.*

COURTES INSTRUCTIONS SUR LA MORALE

XXXIII

LA CHARITÉ ENVERS NOUS-MÊMES

C'est un précepte d'aimer Dieu par-dessus tout. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces » (Deut., VI, 5). N.-S. a de nouveau promulgué ce précepte, en le présentant comme le 1er et le plus grand commandement (Matth., XXII, 37-38). Il y a ajouté un commandement *semblable,* celui « d'aimer son prochain comme soi-même. » Avant d'en parler, il est bon de dire ce que doit être cette charité *envers nous-mêmes.*

I. — *Pourquoi devons-nous nous aimer nous-mêmes*

Rien n'est plus prochain à l'homme que lui-même. Chacun de nous est donc à lui-même son prochain le plus proche et doit s'aimer soi-même.

Il n'y a donc pas de précepte *explicite* de nous aimer nous-mêmes. Nous n'en avons pas besoin ; nous aurions plutôt tendance à tomber dans l'excès opposé. « Dieu, dit S. Augustin, ne nous a pas donné un commandement *spécial* de nous aimer nous-mêmes, parce que chacun, ayant la loi naturelle gravée dans son cœur, est déjà porté à s'aimer lui-même », et « parce que, ajoute S. Thomas, l'amour de soi-même est déjà renfermé dans la loi de l'amour du prochain. »

Mais nous devons nous aimer nous-mêmes, parce que Dieu le veut et parce que les raisons d'aimer les autres hommes sont également valables pour que s'impose à nous le devoir de nous aimer nous-mêmes.

1° *Dieu le veut.* — N'y a-t-il pas un précepte *implicite* dans ces mots de Jésus : « Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes. » L'amour de soi-même doit être la règle et la mesure de l'amour du prochain ; et si nous n'étions pas tenus à nous aimer nous-mêmes, nous ne le serions pas davantage à aimer notre prochain, ce qui serait une conséquence inconciliable avec le précepte divin. D'où S. Augustin tire la conclusion suivante : « Apprenez d'abord à aimer Dieu, puis vous-même, et ensuite le prochain comme vous-même. »

2° *Nous devons* nous aimer nous-mêmes pour les raisons qui nous commandent d'aimer notre prochain.

Nous sommes créés à l'*image de Dieu.* Si nous vénérons l'image de Dieu en notre prochain créé par Dieu, nous devons la vénérer aussi en nous-mêmes. Et si nous nous aimons pour Dieu, « l'amour vrai de nous-mêmes augmente en nous dans la même proportion que l'amour de Dieu » (cf. IIa-IIæ, q. 25).

Notre *dignité* nous prescrit l'amour de nous-mêmes. Ne sommes-nous pas les enfants de Dieu et les frères de J.-C. (I Jo., III, 1), les temples du Saint-Esprit (I Cor., IV, 19) ? « Reconnais, ô chrétien, ta dignité, s'écrie S. Léon le Grand ; tu es devenu participant de la nature divine, tu es devenu un membre de J.-C. »

Et nous avons été *rachetés* à un prix très élevé (I Cor., VI, 20), non avec l'or et l'argent qui passent, mais avec le sang précieux de J.-C. (I Petr., I, 18).

Notre *destination* est sublime, car nous sommes appelés à l'éternité bienheureuse, la gloire du ciel.

« Rappelle-toi, ajoute S. Léon, que tu as été arraché aux puissances des ténèbres et destiné aux gloires du royaume céleste. »

II. — *Comment devons-nous nous aimer nous-mêmes ?*

Envisageons le caractère de notre amour et l'ordre dans lequel il s'échelonne.

1° *Caractère* de notre amour. Nous pouvons nous aimer d'un amour *naturel,* à condition qu'il soit raisonnable. Cette sorte d'amour n'a rien de répréhensible, mais il n'acquiert aucun mérite, puisqu'il ne correspond pas à notre destinée future.

Pour être vraiment « charité », notre amour de nous-mêmes doit être inspiré par Dieu, soutenu par lui en nous, avec notre libre coopération. Nous devons nous aimer pour Dieu, pour Dieu connu par la foi. Cette charité est « semblable » à la charité envers Dieu, et il en sera de même de la charité envers le prochain : « Le second précepte est semblable au premier », qui est d'aimer Dieu.

2° *Ordre hiérarchique* de cet amour. Nous sommes composés de deux éléments, âme et corps.

Nous devons d'abord aimer notre âme, créée à l'image de Dieu, participante de la nature divine par la grâce, rachetée par J.-C., temple de l'Esprit-Saint, destinée au bonheur du ciel.

Si nous l'aimons, nous travaillerons de toutes nos forces à son salut éternel ; nous voudrons « chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice » (Matth., VI, 33).

Nous rejetterons les avances et les assauts du démon, le péché qui est pour l'âme « ce que la pourriture est pour les fruits : elle leur enlève la couleur, le parfum, le goût, en un mot, toute leur beauté et tout leur prix » (S. Bonaventure).

Nous nous efforcerons d'assainir notre esprit, de fortifier notre volonté, d'acquérir les bonnes habitudes, de pratiquer les vertus. « Ne vous amassez point des trésors sur la terre où ils se rouilleront et se détérioreront, où les voleurs les trouveront et vous en dépouilleront ; mais amassez-vous des trésors dans le ciel où il n'y a ni rouille, ni détérioration, ni voleurs... » (Matth., VI, 19-20).

Nous devons ensuite aimer notre corps. Il est l'instrument dont se sert l'âme pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû ; il est consacré par l'eau du baptême, par l'huile sainte de la Confirmation ; il reçoit le corps sacré du Christ par la communion ; il est, dans les sacrements, le canal qui fait arriver la grâce à l'âme ; il est, ici-bas, le compagnon de l'âme et doit être son associé pour la vie éternelle. Aussi S. Paul (I Cor., VI, 19-20) proclame : « Glorifiez et portez Dieu dans votre corps. »

Mais *le corps doit passer après l'âme.* « Je châtie mon corps, disait S. Paul, et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché les autres je ne devienne moi-même un réprouvé » (I Cor., IX, 27). Celui qui donne à son corps des soins exagérés au détriment de son âme ressemble à un prisonnier qui se fatiguerait beaucoup à réparer et à élever les murs de sa prison. Celui qui s'aime comme il faut soignera, pour sa santé, sa nourriture, ses vêtements, mais sans être trop soucieux (Matth., VI, 25-32).

III. — *Péchés à éviter*

On peut pécher contre l'amour de soi-même ou par excès ou par défaut.

1° *Par excès,* si l'on va jusqu'à *l'égoïsme* et si l'on néglige le bien de Dieu et du prochain. Les mercenaires habitués à mesurer leur fidélité sont toujours prêts à passer du côté de l'ennemi. Ainsi sont les âmes qui ne servent Dieu qu'en vue de leur intérêt ou de leur satisfaction. Elles ne voient toutes choses que dans la perspective de leur profit ou satisfaction terrestre. Elles ne savent pas « aimer Dieu en ne s'aimant pas » (S. Aug.).

2° *Par défaut.* Il ne s'aime pas lui-même celui qui ne recherche que les biens terrestres et les préfère aux biens spirituels. Avec les honneurs, richesses, situation élevée, possédés sans souci de Dieu, il reste sourd à la voix de Dieu disant à l'avare : « Insensé, cette nuit même, on te demandera ton âme, à quoi te serviront tes richesses ? » (Luc, XII, 19 et suiv.). Il se fatigue pour se nourrir et se vêtir, comme dit S. Bernard, mais non pour procurer le vêtement et la nourriture à son âme. Qu'il entende donc la sentence : « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » (Matth., XVI, 26).

Sont encore coupables ceux qui méprisent les biens terrestres *utiles* pour gagner le ciel. Un homme, dont l'avancement serait utile à la gloire de Dieu, n'a pas le droit de négliger cet avancement.

Ecoutez l'avis si sage de S. François de Sales : « Faites comme les petits enfants, qui, d'une main, se tiennent à leur père et, de l'autre, cueillent des fraises et des mûres... De même, maniant les biens de ce monde, de l'une de vos mains, tenez toujours, de l'autre, la main du Père céleste, vous retournant, de temps en temps à lui, pour voir s'il a agréables vos occupations. »

On pèche encore contre l'amour de soi-même lorsqu'on s'enlève la vie volontairement :

la *vie spirituelle* par le péché mortel s'exposant ainsi à l'éternité malheureuse et aux supplices de l'enfer ; — la *vie naturelle,* par le suicide. « Nous ne sommes, dit S. Bernard, que des locataires de cette demeure où Dieu a placé notre âme ; et nous n'avons pas le droit de la détériorer ni de la détruire ; nous ne pouvons en user que comme du bien d'autrui. »

* *

Avant de parler de la charité envers le prochain, il était donc nécessaire de traiter de la charité que nous devons avoir envers nous-mêmes, puisqu'elle en est le modèle. Il importe de savoir qu'il ne faut s'aimer soi-même ni trop ni trop peu. Que Dieu daigne nous garder à l'abri des excès et des défauts et donner à notre âme l'amour vrai par lequel nous nous apprécions dans la juste mesure, nous nous voulons et faisons du bien. *Amen.*

LA SANCTIFICATION DE LA JOURNEE

VIII

Les exercices de piété

LA PRIÈRE : ESTIME QUE NOUS DEVONS EN AVOIR

Plusieurs considérations, entre autres, nous amèneront à évaluer la prière à son juste prix.

L'Evangile nous ravit, ô Jésus, parce que c'est vous que nous y entendons, vous que nous y contemplons. Nous vous voyons si bon, si condescendant pour notre faiblesse humaine ! Vous ne vous êtes pas

contenté de nous dire : « Il faut prier » ; vous nous avez donné l'exemple, comme toujours. Ne comprendrons-nous pas le prix de la prière *en vous voyant prier ?* Et vous ne priez point par hasard, quelquefois. Vous êtes le grand « Orant » du Testament Nouveau, le grand « Orant » de l'humanité. Nous aimons à suivre le cours régulier et ininterrompu de votre prière. « Il *prolongeait* sa prière, » nous dit de vous l'évangéliste (Luc, XXII, 46). Vous priiez dans le désert et sur la montagne, dans le Cénacle et sur la route, sur le Thabor et sur le Calvaire le jour et la nuit, seul et avec vos disciples : toujours et partout. Et vous continuez au ciel, où vous passez, S. Paul nous l'affirme, votre éternité à prier pour nous.

Oh ! que la prière est donc belle, pour qu'un Dieu daigne prier et, de plus, ait voulu nous apprendre à le faire !

Ah ! c'est que ce Dieu tient à notre prière; *il la veut ;* il lui donne, par là même, une valeur infinie. Rappelons-nous le commandement du Seigneur, qui nous est transmis par ces mots de S. Luc (XVIII, 1) : « Il leur disait encore une parabole sur la nécessité de prier en tout temps et de ne jamais cesser ». S. Paul nous le redit en son nom : « Priez sans cesse » (Thess., V, 17).

* *

Nous demanderons-nous pourquoi Dieu attache à notre prière un si grand prix ? La réponse vient d'elle-même : c'est qu'*elle procure sa gloire d'une façon éminente.* Nous savons, en effet, quels sont les buts de la prière ; que se propose-t-elle ? Le simple catéchisme des petits enfants nous l'a appris : elle aide ou contraint la créature à adorer le Créateur, à remercier la Providence, à demander pardon au Maître offensé, à solliciter, du Père tout-puissant et tout bon, les secours dont elle a besoin. La prière, donc, résume, en somme, toute la religion, qui nous jette aux pieds de Dieu et nous fait tendre les bras vers lui ,parce qu'il est, ainsi que nous le disons ou le chantons dans le *Gloria in excelsis,* le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut : *Tu solus Sanctus, Tu solus Dominus, Tu solus Altissimus.*

* *

Nous connaîtrons le prix de la prière si, encore, nous essayons de nous rendre compte de ce qu'elle est pour nous.

Elle constitue *notre grandeur.*

Des sots prétendent que la prière rabaisse l'homme. Quelle inconscience ! C'est le péché qui nous diminue, non pas la prière. Par le péché, nous avions mérité de ne pas prier. La prière nous grandit. N'est-ce pas, d'ailleurs, la définition qu'on en donne ? « La prière est une *élévation* de notre âme vers Dieu. » Tous les mots portent, ici. La prière est pour nous l'échelle de Jacob, qui nous fait atteindre le ciel. Nous rejoignons Dieu, nous nous unissons à Dieu. Quel honneur pour nous ! « Dans cette union intime, Dieu et l'âme sont comme deux morceaux de cire fondus ensemble ; on ne peut plus les séparer. » Pénétrons-nous de cette pensée du saint Curé d'Ars. Et de celle-ci, de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : « Pour moi, la prière, c'est un élan du cœur, c'est un simple regard jeté vers le ciel, c'est un cri de reconnaissance et d'amour, au milieu de l'épreuve comme au sein de la joie. Enfin, c'est quelque chose d'élevé, de surnaturel, qui dilate l'âme et l'unit à Dieu. » Quoi de plus beau ! Quoi de plus grand !

« Pourquoi Dieu se fait-il ainsi prier pour nous donner sa grâce ? demande un auteur spirituel. Pourquoi ?... Ne faut-il pas que je sois près de lui pour qu'il puisse me remettre ses dons ? Et le but de ma vie n'est-il pas d'aller à lui ? S'il ne m'avait pas imposé l'obligation de la prière, je resterais constamment en moi et j'abuserais de ses dons, loin de lui. Je dépenserais ainsi ma vie comme le prodigue, et tant qu'il me resterait une ressource à gaspiller dans mon éloignement, je ne reviendrais pas à lui. La nécessité me ramène à lui. Quand je sens mon besoin et les richesses de la maison de mon Père, je me lève et je reviens, c'est-à-dire que je prie. Et Dieu attend que je sois tout près de lui pour m'embrasser, c'est-à-dire pour me donner sa grâce. Voilà pourquoi il me fait attendre avant de m'exaucer. Les moyens dilatoires dont il use parfois à mon égard n'ont pas d'autre but que ce rapprochement plus complet. Oh ! que Dieu est bon de me forcer à prier, et de me forcer à prier longtemps ; c'est ainsi qu'il m'excite à m'élever à lui, à me serrer près de lui, à entrer en lui » (P. Tissot). A entrer en lui, redisons-le : quel honneur !

* *

Le saint Curé d'Ars ajoute : « C'est un *bonheur* qu'on ne peut comprendre. La prière est un avant-goût du ciel, un écoulement du paradis. Elle ne nous laisse jamais sans douceur. Comment en serait-il autrement ? En enfer, on ne prie pas : ce ne serait plus l'enfer. Notre joie est sans mélange quand nous pouvons-nous dire en priant : « Je suis uni à mon Dieu, à mon Seigneur qui me protège, à mon Père qui m'aime ! »

Bonheur et *consolation.* Lorsqu'on prie, on oublie la terre avec ses souffrances et ses déboires. La prière « est un miel qui descend dans l'âme et adoucit tout. Les peines se fondent devant une prière bien faite, comme la neige devant le soleil » (Saint Curé d'Ars). L'expérience chrétienne prouve que c'est en priant qu'on devient fort. « Dieu est l'Etre qui abat l'orgueil comme en se jouant, mais qu'une pauvre prière fait se pencher vers les hommes, » pour leur donner le courage de supporter la vie et aussi la force dans la lutte quotidienne contre le démon et contre eux-mêmes.

Nous sommes appelés à la perfection, à la sainteté : « Soyez parfaits comme votre Père céleste. » La prière est pour nous le moyen normal de *sanctification.* Nous en conviendrons si nous réfléchissons qu'elle nous oblige à pratiquer constamment les grandes vertus chrétiennes qui façonnent les saints. Elle est un acte de foi, puisqu'elle nous agenouille devant le Tout-Puissant ; — un acte d'espoir, puisqu'elle nous fait mettre en Dieu toute notre confiance ; — un acte d'humilité, puisqu'elle nous oblige à reconnaître notre néant et notre pauvreté ; — un acte de charité, enfin, puisqu'elle place sur nos lèvres ce cri gonflé d'amour : « Notre Père ! »

* *

Nous comprenons mieux, ô Jésus, ce qu'est la prière : ce qu'elle est pour vous et ce qu'elle est pour nous. Puissions-nous, l'estimant davantage, prendre ou accroître en nous le goût de la prière et obéir ainsi à l'ordre que vous nous avez donné : « Priez sans cesse. »

SAINTE CATHERINE LABOURE [1]

SON HISTOIRE, SA MISSION

Dès les premières pages de son incomparable chef-d'œuvre, l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* laisse tomber de sa plume cette leçon de sa propre expérience, ce secret de sa paix sereine et communicative : « Veux-tu apprendre et savoir quelque chose d'utile ? Aime à être ignoré ! » (I liv. II, 3). *Ama nesciri !* Deux mots prodigieux, stupéfiants pour le monde qui ne comprend point, béatifiants pour le chrétien qui sait en contempler la lumière, en savourer les délices.

Ama nesciri ! Toute la vie, toute l'âme de Catherine Labouré est exprimée dans ces deux petits mots.

I. — *Sa mission*

Rien pourtant, même de la part de la Providence, ne semblait lui dicter ce programme : ni son adolescence, durant laquelle la mort de sa mère, la dispersion des aînés avaient fait reposer sur ses épaules d'enfant toute la charge du foyer domestique ; ni les étranges voies, par lesquelles elle doit passer pour répondre à sa vocation et triompher des oppositions paternelles ; ni cette vocation même à la grande et vaillante phalange des Filles de la Charité qui, de par la volonté et suivant l'expression pittoresque de S. Vincent de Paul, ont « pour cloître, les rues de la ville ; pour clôture, l'obéissance ; pour grille, la crainte de Dieu ; pour voile, la sainte modestie ».

Du moins, semblerait-il, sa retraite et sa formation dans le Séminaire de la rue du Bac favoriseront son recueillement et son obscurité ? Mais voici qu'elle y est l'objet des faveurs extraordinaires de Marie, qui fait d'elle sa confidente et sa messagère. Si encore il s'était agi seulement de ses hautes communications et visions intellectuelles, qui élevaient vers les sommets de la vie mystique une Angèle de Foligno, une Madeleine de Pazzi, de ces paroles intimes, dont le cœur garde jalousement le secret ! Mais non ! Une mission lui est confiée, qui doit être non seulement transmise, mais remplie au grand jour : réveiller la ferveur attiédie dans la double Compagnie du Saint de la charité ; submerger le monde tout entier sous un déluge de petites médailles, porteuses de toutes les miséricordes spirituelles et corporelles de l'Immaculée ; susciter une Association pieuse d'Enfants de Marie pour la sauvegarde et la sanctification des jeunes filles.

Sans aucun retard, Catherine s'est adonnée à l'accomplissement de sa triple mission. Les doléances de la Mère de Dieu ont été entendues et l'esprit du saint Fondateur a refleuri alors dans les deux communautés. Mais, non moins que par sa fidélité à transmettre le message, c'est par sa constance à y répondre elle-même que Catherine en a procuré l'efficacité, mettant sous les yeux de ses Sœurs, pendant près d'un demi-siècle, le spectacle saintement contagieux d'une vraie fille de S. Vincent, d'une vraie Fille de la Charité, joignant à toutes les qualités humaines de savoir-faire, de tact, de bonté, les vertus surnaturelles qui font vivre en Dieu, « cette pureté d'esprit, de cœur, de volonté, qui est le pur amour ».

La médaille, dont Marie elle-même avait parlé à sa confidente, a été frappée et répandue par millions dans tous les milieux et sous tous les climats, où elle a été dès lors l'instrument de si nombreuses et extraordinaires faveurs, aussi bien corporelles que spirituelles, de tant de guérisons, de protection, de conversions surtout, que la voix du peuple, sans hésiter, l'a aussitôt appelée « la médaille miraculeuse ».

Et l'Association des Enfants de Marie ! Nous sommes heureux de la saluer tout entière en vous qui la représentez ici, très chères filles, en rangs pressés, et de le faire précisément en ce temps, où elle vient à peine d'achever dignement le premier siècle de son existence. En effet, il y a eu, le mois dernier, tout juste cent ans, que Notre Prédécesseur Pie IX, de sainte mémoire, ratifiait son acte de naissance par le rescrit du 20 juin 1847, lui conférant l'érection canonique en lui accordant les mêmes indulgences, dont jouissaient alors les Congrégations Mariales *(Acta Apostolica in gratiam Congregationis Missionis,* Parisiis 1876, p. 253-254).

Comme vous devez l'apprécier et l'aimer, tant pour le bien que vos aînées et vous-mêmes en avez déjà reçu, que pour celui qu'elle vous met en mesure de faire autour de vous ! Or, ce bien immense se manifeste clairement pour peu que l'on considère, d'une part, le besoin auquel elle répond et qui la rend souverainement opportune, pour ne pas dire impérieusement nécessaire, et d'autre part, les fruits abondants qu'elle a déjà portés au cours de cette étape centenaire.

II. — *Son œuvre toujours actuelle*

La Sœur Labouré le comprenait ce besoin, elle le sentait profondément en son cœur ardent de zèle et de charité. Elle compatissait aux pauvres enfants du quartier de Reuilly, à ces petites, ces toutes petites — même de huit à douze ans ! — qui s'en allaient travailler et qui, trop souvent hélas ! se perdaient dans les fabriques, en contact permanent avec l'ignorance et la corruption de leurs compagnes. Ces tendres victimes avaient besoin d'air pur, de lumière, de nourriture spirituelle. On en a pitié ; on ouvre pour elles un patronage ; on leur enseigne le catéchisme ; notre sainte distribue à profusion la médaille miraculeuse. Si utile, si précieux que tout cela soit, elle ne s'en contente pas tant que l'Association n'y est pas formée pour l'appui mutuel, pour la direction religieuse et morale de ces enfants, surtout pour les abriter sous le manteau maternel et virginal de Marie.

Depuis, quels développements ! Qui dénombrera ces saintes phalanges d'Enfants de Marie au voile blanc comme le lis, et dont le nom seul paraît déjà apporavec lui comme une brise fraîche toute parfumée de pureté et de piété ?

Les temps ont changé : entendez-vous dire dans votre entourage, et l'on semble vouloir insinuer par là que celui des choses d'hier est passé ; qu'elles doivent céder la place à d'autres plus nouvelles.

Oui, sans doute, les temps ont changé. L'instruction, — l'instruction profane du moins — est plus développée en extension, sinon en profondeur, qu'à l'époque de Catherine Labouré ; la législation sociale s'est occupée davantage, et fort louablement, du sort des enfants et des jeunes filles, les arrachant à l'esclavage d'un travail précoce disproportionné à leur sexe et à leur âge ; la jeune fille a été affranchie, ou s'est affranchie elle-même, de quelques servitudes,

[1] Discours de S. S. Pie XII, lors de l'audience du 28 juillet 1947, après la canonisation de Ste Catherine Labouré *(Osservatore Romano,* 30 juillet 1947).
Les sous-titres ont été ajoutés par nous. [N. D. L. R.]